

Fiche de données de sécurité : page de garde

FDS élaborée le 10.11.2023

Identification du produit :

Nom commercial

Jowacoll 124.00

Usage

Colle dispersion, Colle

Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité :

Ostermann Schweiz AG

Breitenstrasse 16B

CH-8500 Frauenfeld

Tel. : 041 52 304 33 00

verkauf.ch@ostermann.eu

Numéro d'urgence national : **145** (joignable 24 h sur 24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels effectués depuis la Suisse, informations en français, allemand et italien)

Informations pour les utilisateurs concernant :

Rubrique 7

voir la fiche de données de sécurité

Rubrique 8

voir la fiche de données de sécurité

Rubrique 13

voir la fiche de données de sécurité

Rubrique 15

voir la fiche de données de sécurité

Page de garde élaborée le : 21.02.2024

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.01.2023

Révision: 10.01.2023

Numéro de version 43 (remplace la version 42)

* **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise**

- **Identificateur de produit**
 - **Nom du produit** Jowacoll 124.00
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **Utilisation/application de la substance / de la préparation**
 - Colle dispersion
 - Colle
- **Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité**
Jowat Swiss AG
Schiltwaldstrasse 33
6033 Buchrain (LU)
Tel.: +41 41 4451111
E-Mail: info@jowat.ch
 - **Producteur/fournisseur :**
 - Jowat SE
 - Ernst-Hilker-Str. 10 - 14; D - 32758 Detmold
 - Tel. +49 (0)5231 749 0
 - e-mail: info@jowat.de
 - www.jowat.de
 - **Service établissant la fiche technique:**
Management environnemental
Tel. +49 5231 749 -218 / -211 / -270
e-mail: umweltmanagement@jowat.de
 - **Service chargé des renseignements:**
Jowat Swiss AG
Schiltwaldstrasse 33
6033 Buchrain (LU)
Tel.: +41 41 4451111
E-Mail: info@jowat.ch
- **Numéro d'appel d'urgence**
Tox-Zentrum CH - 8032 Zürich
24h-Numéro d'appel d'urgence: 145
D'étranger: 0041 44 251 51 51
Email: info@toxi.ch
Pas urgent: 044 251 66 66
Fax: 044 252 88 33

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **Classification de la substance ou de la préparation**
Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Éléments d'étiquetage**
 - **Éléments d'étiquetage SGH** néant
 - **Pictogrammes de danger** néant
 - **Mention d'avertissement** néant
 - **Mentions de danger** néant
 - **Indications complémentaires:**
Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **Autres dangers**
 - **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.01.2023

Révision: 10.01.2023

Numéro de version 43 (remplace la version 42)

Nom du produit Jowacoll 124.00

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **Préparations**

- **Description :**

émulsion de polymères à base d'eau
acétate de polyvinyle

- **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 numéro d'enregistrement: 01-2120761540-60	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Acute Tox. 2, H330; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens.1; H317: C ≥ 0,05 %	<0,05%
CAS: 55965-84-9 Numéro CE: 611-341-5	mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); Skin Sens. 1A, H317 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr.1C; H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	≥0,00025-<0,0015%

- **SVHC** Non applicable.

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **Description des mesures de premiers secours**

- **Indications générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- **après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

- **après contact avec les yeux :** Laver avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

- **après ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Manifestations allergiques

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les feux importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité :**

Aucune mesure particulière n'est requise.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement personnel de protection

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.01.2023

Révision: 10.01.2023

Numéro de version 43 (remplace la version 42)

Nom du produit Jowacoll 124.00

(suite de la page 2)

- **Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti - pollution)
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Conserver au frais et au sec en contenants bien fermés
Eviter le dégagement d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
 - **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Protéger contre le gel.
Tenir les emballages hermétiquement fermés
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants représentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

55965-84-9 mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,4 e mg/m ³ Valeur à long terme: 0,2 e mg/m ³ S SSc;
--------------	--

- **Informations relatives à la réglementation**
VME (Suisse): Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
 - **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
 - **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humides.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Au travail, ne pas manger ni boire
 - **Protection respiratoire :**
A titre provisoire, filtre :
Uniquement pour le travail au pistolet sans aspiration suffisante (EN 149).
Filtre A/P2
Filtre P2.
Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.01.2023

Révision: 10.01.2023

Numéro de version 43 (remplace la version 42)

Nom du produit Jowacoll 124.00

(suite de la page 3)

- **Protection des mains :**
 - **Matériau des gants**
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,3$ mm
Gants en matière plastique
 - **Temps de pénétration du matériau des gants** Valeur pour la perméabilité: $\text{taux} \leq 6$
 - **Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
Gants en matière plastique
 - **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
Gants en matière plastique
 - **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:**
Gants en cuir
Gants en tissu épais
- **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

- | | |
|--|------------------------|
| · État physique | liquide |
| · Couleur : | blanc |
| · Odeur : | caractéristique |
| · Seuil olfactif: | Non déterminé. |
| · Point de fusion : | 0 °C |
| · Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 100 °C |
| · Inflammabilité | Non applicable. |
| · Limites inférieure et supérieure d'explosion | |
| · inférieure : | Non déterminé. |
| · supérieure : | Non déterminé. |
| · Point d'éclair : | non applicable |
| · Température de décomposition : | Non déterminé. |
| · pH à 20 °C | 7 |
| · Viscosité : | |
| · Viscosité cinématique | Non déterminé. |
| · dynamique à 20 °C: | 9.500 mPas |
| · Solubilité | |
| · l'eau : | entièrement miscible |
| · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Non déterminé. |
| · Pression de vapeur : | Non déterminé. |
| · Densité et/ou densité relative | |
| · Densité à 20 °C: | 1,24 g/cm ³ |
| · Densité relative. | Non déterminé. |
| · Densité de vapeur: | Non déterminé. |

· Autres informations

- | | |
|---|--|
| · COV - Composé organique volatil | |
| · UNION EUROPÉENNE | 0,12 % |
| · Suisse | 0,10 % |
| · États-Unis d'Amérique | 1,4 g/l / 0,01 lb/gal |
| · Aspect: | |
| · Forme : | liquide |
| · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. | |
| · Température d'auto-inflammation | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| · Danger d'explosion : | Le produit n'est pas explosif. |

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.01.2023

Révision: 10.01.2023

Numéro de version 43 (remplace la version 42)

Nom du produit Jowacoll 124.00

(suite de la page 4)

· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	0,1 %
· Teneur en substances solides :	66,0 %
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas de mise en oeuvre correcte.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
monoxyde de carbone
Acide acétique

* RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Oral	LD50 oral	532 mg/kg (rat)
Dermique	LD50 dermal	4.115 mg/kg (rat)

55965-84-9 mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one

Oral	LD50 oral	67 mg/kg (rat)
Dermique	LD50 dermal	87,1 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	0,33 mg/l (rat)

- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.01.2023

Révision: 10.01.2023

Numéro de version 43 (remplace la version 42)

Nom du produit Jowacoll 124.00

(suite de la page 5)

- **des yeux** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation** :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **Toxicité**

· Toxicité aquatique :

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

LC50 / 96 h	2,2 mg/l (Iepomis macrochirus)
	1,6 mg/l (oncorhynchus mykiss)
EC50 / 48 h	2,94 mg/l (daphnia magna)
EC50 / 16 h	0,4 mg/l (pseudomonas putida)
EC50 / 3 h	13 mg/l (boue activée)
EC0	1 mg/l (daphnia magna)
EC50	0,055 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata)
EC50 / 72 h	0,11 mg/l (selenastrum capricornutum)
NOEC	0,092 mg/l (desmodesmus subspicatus)
	1,2 mg/l (daphnia magna)
	0,21 mg/l (oncorhynchus mykiss)

55965-84-9 mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one
--

LC50 / 96 h	0,32 mg/l (Iepomis macrochirus)
	0,22 mg/l (oncorhynchus mykiss)
EC50 / 48 h	0,12 mg/l (daphnia magna)
EC50 / 3 h	7,92 mg/l (boue activée)
EC50	0,043 mg/l (n.a.)
EC50 / 72 h	0,048 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata) (SPO12089)
NOEC	0,035 mg/l (daphnia magna)

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT**: Non applicable.
 - **vPvB**: Non applicable.
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.01.2023

Révision: 10.01.2023

Numéro de version 43 (remplace la version 42)

Nom du produit Jowacoll 124.00

(suite de la page 6)

· **Autres effets néfastes**

· Comportement dans des installations d'épuration :
55965-84-9 mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one
EC20 / 0,5 h 0,97 mg/l (boue activée)

· **Autres indications écologiques :**· **Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**· **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)**

08 04 10	Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
15 01 02	Emballages en matières plastiques

· **Emballages non nettoyés :**· **Recommandation :**

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit. L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

Les conteneurs et emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Les emballages contenant des résidus d'adhésifs durcis peuvent être recyclés.

Les emballages contenant des résidus d'adhésifs durcis peuvent être traités comme des déchets ménagers.

· **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· Numéro ONU ou numéro d'identification	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement	
· Polluant marin :	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.01.2023

Révision: 10.01.2023

Numéro de version 43 (remplace la version 42)

Nom du produit Jowacoll 124.00

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

· **Directive 2004/42/CE**

· **Ordonnance sur la protection de l'air**

La concentration des émissions d'une des substances (structuré par catégories) ne doit pas dépasser les limites spécifiées dans l'Ordonnance sur la protection de l'air.

Aucun des composants n'est compris.

· **Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques**

Les restrictions et les interdictions auxquelles est soumise l'utilisation de substances, de préparations et d'objets déterminés, ainsi que les dérogations qui s'y rapportent, sont réglementées dans les annexes:

Aucun des composants n'est compris.

· **VOC (CE)** 0,12 %

· **VOCV (CH)** 0,10 %

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les précautions standards de l'industrie concernant protection de la santé et de la sécurité pendant l'utilisation sont à observer. Il faut examiner les recommandations sous l'aspect de l'utilisation du produit; elles sont à suivre en cas de nécessité.

· **Phrases importantes**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.01.2023

Révision: 10.01.2023

Numéro de version 43 (remplace la version 42)

Nom du produit Jowacoll 124.00

(suite de la page 8)

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**